

St Martin des Champs

N° 16

Juin 2013

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de publication:

Martial HERMIER

Réalisation:

Stéphane PERNAT

Alain FAUVEL

Marcelle CEDE

Photos:

A. FAUVEL, S.P.

Mairie St Martin

Le mot du Maire

Avec le regroupement de nos communautés de communes, la disparition des syndicats d'électrification locaux, les regroupements plus ou moins forcés au sein de syndicats des eaux, la perte de compétence de nos déchetteries, nous perdons chaque jour un peu de nos décisions locales.

Dans l'avenir, les communes vont perdre progressivement de leurs compétences.



A Saint Martin des Champs, nous avons su innover et anticiper (matériel point à temps) et nous serons les derniers à obtenir des aides pour notre salle multi-activités.

Plus que jamais je vous appelle à pratiquer la solidarité.

Je remercie le dévouement de ceux qui s'investissent dans nos activités.

Les élus de Saint-Martin sont mobilisés avec moi pour faire face à ces bouleversements économiques, sociaux et politiques que nous vivons.

Merci à tous!

Martial HERMIER

P;3 St Martin en deuil. Claude Guyard nous a quitté P;4 le Pdt de « Cœur De Puisaye » nous adresse un message P.7 Animations du Comité des Fêtes P.8 les Tamalous deviennent St-Martin Loisirs P.9 S.M.C.C. La course du 15 août à St Martin











ETAT-CIVIL

Els nous ont quitté :

ROSSAT Philippe, le 23 février 2012

SALIN Odette

GUILHERMIN Odette, veuve SURET, le 11 février 2013

ROBILLIARD Dominique, le 27 février 2013

GUYARD Claude, le 07 mai 2013

À leur famille dans la peine, tout notre soutien amical et notre sympathie

Els se sont épousés :

MC CARTHY Christopher Charles et BERNARD Ludivine Michèle, Rita

le 09 juin 2012

MADOIRE Jean-Pierre et DAGONEAU Chrystèle Jocelyne

le 21 juiller 2012

BILLAULT Richard Alexandre et PRADIER Ggwenaëlle Thérèse, Jeanine

le 15 septembre 2012

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent

Als sont arrivés parmi nous:

RABOTIN Matisse, le 1° avril 2012

DELAPIERRE Emma Marithé, le 05 juin 2012

GLUTRON Félix Anatole, Maximin, le 18 juin 2012

LESAGE Eva Sandra, Angélique, le 25 novembre 2012

MIRAS Noa, le 13 mars 2013

MARCOU Téo, le 14 mars 2013

Bienvenue à tous ces enfants et félicitations à leurs parents!

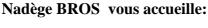
SECRETARIAT DE MAIRIE

Tel: 03 86 74 06 94 Fax: 03 86 74 05 49

Couriel: mairie-stmartindeschamps@wanadoo.fr



OUVERTURE AU PUBLIC



du Lundi au Vendredi, (sauf mercredi) de 9 h 00 à 12 h 30 les 1° - 3° et 5° samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00 (Fermeture annuelle du 12 août au 2 septembre inclus)

Permanence du Maire et des Adjoints: Lundi de 11 h 00 à 12 h 30 en semaine sur rendez-vous

Vos droits et vos démarches sur internet: www.service-public .fr

par téléphone: 3939 allo, service public

La première réponse à vos questions : • SOCIAL • FORMATION • PAPIERS

Adieu à Claude GUYARD

Claude GUYARD est décédé brutalement le 7 mai 2013 à Auxerre.

La commune de Saint Martin des Champs est en deuil.

Claude est arrivé aux Nollets en 1981, venant de l'Aisne.

Jeune agriculteur plein d'idées et de courage, il a repris l'exploitation de Roger FOUTRIER.

Il s'est aussitôt investi dans les associations de la commune.

En 1988, il devient président du Comité des Fêtes jusqu'en 1999 et lui donne un nouvel élan.

Il a, depuis 1981, animé la S.M.C.C., course cycliste du 15 août.

Il a su aussi réunir dans l'amitié les agriculteurs autour du repas annuel de la Saint Eloi.

Depuis 1989 et sans interruption, il a été Conseiller municipal et a su nous dynamiser.

C'était aussi un meneur d'hommes. Il avait su faire participer les gens de St Martin à ses projets et tous étaient heureux de l'aider.

Nous perdons un ami, un frère. Tu vas nous manquer.

Mais saches que nous ne t'oublierons pas et que ta famille peut compter sur nous pour l'aider dans le malheur qui la frappe.

Merci Claude pour tout ce que tu as fait pour nous tous.

Souvenirs en manière d'hommage.....



Méchoui à Blandy en 2005



Repas de St Eloi



Portrait par Maurice Cougnoux . en 2012





Récompense aux enfants le 14 Juillet 2002

Communauté de Communes « CŒUR de PUISAYE »



Chers Saint Martinois,

La Communauté de Communes « Cœur de Puisaye » issue de la fusion des 3 communautés de communes de la Puisaye Fargeaulaise, du canton de Bléneau et du Touycois à effet au 1^{er} janvier 2013, constitue un territoire de 24 communes comportant plus de 17 000 habitants.

Je m'efforcerai en tant que Président, jusqu'en 2014, date de renouvellement du Conseil, de fédérer les élus et les communes, pour qu'une dynamique de territoire soit mise en place.

En effet, je suis certain que cette communauté de communes avec des compétences multiples et importantes (Economie, Environnement, Santé, Culture, Piscines, Tourisme, Petite Enfance, Centres de Loisirs.....et bientôt le haut et très haut débit) est une vraie chance pour les communes qui la composent.

La communauté de communes se doit de fournir les services à la population qui ne peuvent pas être assurés par les communes seules. Une action forte et ciblée avec la cohésion de tous, doit guider notre réflexion.

Il est évident qu'aucune commune doit être laissée de côté, il n'y a pas de petites et grandes communes (je suis moi-même Maire d'une commune de 309 habitants).

« Coeur de Puisaye » doit travailler pour le bien du territoire qui la compose dans un esprit d'écoute, de travail en commun, de respect et de fraternité, pour engager des actions dans le seul intérêt général.

C'est le sens de cette communauté et c'est par cette voie que j'entends la mener avec les Vice Présidents auxquels je renouvelle toute ma gratitude pour le travail déjà effectué sans oublier le personnel qui se dévoue.

Ainsi, en 2014 « Cœur de Puisaye » sera sur « les rails » pour apporter à notre territoire que nous aimons, la cohésion et l'action nécessaire à un développement harmonieux.

En vous souhaitant d'excellentes vacances d'été, recevez, Chers Saint Martinois, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

Comm. Com. Cœur de Puisaye 4, rue Colette – 89130 Toucy

Tél.: 03.86.44.23.50 - Fax: 03.86.44.27.01

contact@cc-coeurdepuisaye.fr



SALLE MULTIACTIVITES

Le grand projet que nous avons voulu mener à bien au cours de ces années est enfin en voie de réalisation! Le plan de financement est définitivement bouclé est s'établit comme ci-contre:

Ce total correspond à une estimation globale effectuée par l'architecte et est susceptible d'une révision à la baisse en fonction de la consultation des entreprises.

L'appel d'offres réglementaire est lancé depuis le 18 mai, l'ouverture des plis aura lieu le 29 Juin et l'on peut tabler sur un début des travaux pour Septembre 2013

DEPENSES :Travaux	285 000 €
Maîtrise d'œuvre	25 650 €
Mission SPS	2 530 €
Etude thermique	4 500 €

TOTAL DES DEPENSES: 317 680 €

RESSOURCES

DETR	90	000	€
Cons Gén. De l'Yonne	56	318	€
Réserve parlem G. Larrivé	10	000	€
ADEME (Cons. Régional)	2	250	€
Contrat cantonal St Fargeau	ı 37	493	€
Autofinancement: Fonds propres	16	119	€
Emprunt	105	500	€

TOTAL H.T. 317 680 €







Ces édifices voués à une démolition partielle ou totale ne seront bientôt plus qu'un souvenir....

LA CHAUFFERIE BOIS

Autre projet majeur qui va de pair avec la salle multiactivités, le **changement de mode de chauffage.** Les actuels chauffages gaz et électricité étant devenus très onéreux, l'occasion a été saisie de l'agrandissement du foyer pour traiter l'ensemble Mairie, Salle mult-iactivités, étage pour passer à une **chaufferie bois par plaquettes**. Ce projet prévoit également le raccordement dans une phase ultérieure, des 2 logements communaux de l'ancien presbytère.

Le local chaufferie sera installé en contrebas et à la place des anciennes toilettes de l'école. Bien que faisant l'objet d'un appel d'offres distinct, les deux projets (nouvelle salle et chaufferie) seront bien entendu menés de concert.

Coût total estimé de cette chaufferie: 130 000 € Le financement sera assuré comme suit:

DETR (Préfecture) 52 000 €
Subvention ADEME (Cons Régional) 20 260 €
Subvention (réserve parlem. G. Larrivé) 1 740 €
Fonds propres: emprunt 56 000 €

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le logement situé rue de Bonny à côté de l'ancien café est à **louer.**

Classé T3, RdC plus étage, location mensuelle: 453 €

CHEMINS RURAUX

Les intempéries répétées ont sérieusement compromis les opérations de reconquête et débroussaillage mais le programme reprend en juin. Vous êtes tous conviés à nous rejoindre tous les 15 jours à partir du 15 juin 14 h devant la mairie avec gants, sécateur, cisaille etc. Bienvenue aux courageux !

BIBLIOTHEQUE

Elle reste ouverte à tous gratuitement, tous les samedis de 17 à 19 h. Lecteurs mais aussi bénévoles seront accueillis chaleureusement.

SITE INTERNET

N'oubliez pas le site officiel de votre commune http://www.saintmartin89.fr

CIMETIERE

La procédure de reprise des sépultures en état d'abandon arrive à son terme. Rappel du processus:

1er constat d'abandon: 2 Novembre 2009

Délai de procédure: 3 ans

2ème constat d'abandon: 21 mai 2013

Le procès-verbal est affiché en Mairie et au cimetière.

Au mois de Juillet 2013, le conseil municipal devra délibérer sur la reprise des concessions abandonnées. Les « Morts pour la France » entreront dans le patrimoine de la Commune qui aura le devoir d'entretien.

Les reprises des sépultures abandonnées se feront progressivement avec dépose des restes à l'ossuaire.

Il faudra par ailleurs envisager la mise en place d'un Colombarium et d'un « Jardin du Souvenir » afin d'accueillir les cendres des personnes incinérées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE PUISAYE (CCCP)

La nouvelle communauté de communes lors de l'adoption de ses statuts a renoncé à certaines compétences qui reviennent de fait aux communes.

Ainsi, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui permet de délivrer un certificat de conformité de vos installations individuelles d'assainissement lors d'une création, d'une modification ou avant la vente d'un bien, est de nouveau du ressort de la commune, en attendant soit de le confier à un syndicat des eaux, soit de regrouper des communes pour un appel d'offres à une société privée.

S'agissant des lotissements, ceux en cours à Lavau et St Martin resteront gérés par la Communauté jusqu'à dernière vente de parcelle; les nouveaux devront être financés et gérés directement par les communes.

En revanche, la CCCP a pris la compétence « haut débit numérique » et participera au financement d'un réseau de qualité qui puisse inciter les entrepreneurs à s'installer sur notre territoire.

De même dorénavant l'urbanisme est du ressort entier de la CCCP, toute création ou modification d'un document tel que POS,PLU ou carte communale passant par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

REFLEXIONS personnelles

La décision prise par le Conseil de St Martin, de procéder à l'extension du foyer municipal apparaitra pour certains coûteuse et inopportune. Il était pourtant indispensable au moment, d'une part de se mettre en règle avec les normes d'accessibilité, d'autre part de résoudre le problème de la note croissante de chauffage, de mener une réflexion d'ensemble plutôt que se lancer dans des modifications successives bien plus coûteuses à l'arrivée. Le rôle et le devoir d'une équipe municipale n'est pas seulement de gérer le quotidien mais aussi de préparer l'avenir. Au moment où les aides publiques se font de plus en plus rares, nous avons pu bénéficier d'une des dernières subventions du Conseil général en matière de salles multiactivités. Demain il était trop tard et nous nous en serions mordu les doigts pendant des années. Nous pensons donc avoir bien agi en menant de pair l'indispensable agrandissement d'une salle trop exigüe, une isolation correcte et un mode de chauffage économique. Cela se traduira par un emprunt, donc une dette, à rembourser dans les années qui viennent; mais en contrepartie de cette dette, il y a un investissement durable pour au moins 25 ans et la garantie d'offrir aux Stmartinois un équipement convivial et confortable.

Dans un autre ordre d'idées, notre pays s'est vu imposer le « mariage pour tous ». S'il n'est pas ici question de contester le droit pour certains de vivre différemment leur vie sentimentale, il est regrettable que l'on ait par cette loi procédé à un véritable hold-up! Le mariage appartient depuis des temps immémoriaux au patrimoine des couples traditionnels. On concoit parfaitement que deux hommes ou deux femmes avant une vie commune puissent obtenir des droits similaires en matière fiscale ou de succession , mais on pouvait aisément trouver un autre terme, union civile ou tout autre néologisme pour traduire ce statut. Des minorités et des lobbies très actifs dans la communauté homosexuelle ont utilisé le chantage d'une prétendue homophobie pour baillonner toute opposition légitime et pour aller au-delà du raisonnable! Et ce n'est pas fini: nous verrons bientôt réapparaître des projets insensés comme la procréation médicalement assistée normalement réservée aux couples stériles et la gestation pour autrui, une aberration qui contribuerait un peu plus à détruire les repères et les piliers de notre société. Certains se réfugient derrière le droit à l'enfant! Il n'v a pas de droit à l'enfant comme un droit à l'électricité, au logement ou aux soins! Il y a par contre un droit des enfants, et notamment à avoir une vraie famille avec une mère et un père génétique.

Enfin, s'agissant du mariage pour tous il est étrange que ceux qui militaient pour l'objection de conscience lorsqu'il s'agissait de combattre pour son pays, refusent le même droit aux maires et leurs adjoints!

S. PERNAT

(je revendique ici la responsabilité de cet article qui n'engage en aucune façon l'équipe municipale)

COMITE DES FETES

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2013

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de St Martin des Champs s'est déroulée le samedi 12 janvier 2013 au Foyer municipal Roger Foutrier.

Madame Marie-Lise BUAUD, la présidente, ouvre la séance en présentant ses voeux à l'assistance.

Monsieur **Pierrick MILLOT**, secrétaire, présente le rapport moral des activités 2012.

Monsieur **Albert JACQUES** trésorier, présente le rapport financier de l'année 2012.

Il est ensuite procédé à bulletins secrets, à l'élection des administrateurs. Sont élus au conseil d'administration:

Mme BUAUD Marie-Lise, M. HERMIER Jocelyn, M. MILLOT Pierrick, Mme MILLOT Nadine, M. JACQUES Albert, M. PIGNIER Jean-Claude, Mme BROS Nadège, Mme CEDE Marcelle, M. MILLOT Régis, M. THOREL Guy, M. LASSUS Jean, MM. BUAUD Georges.

Le conseil d'administration ainsi installé, il est procédé à l'élection des membres du Bureau, qui se com-

pose ainsi:

Présidente: BUAUD Marie-Lise

Vice-Président: HERMIER Jocelyn

Secrétaire: MILLOT Pierrick

Secrétaire adjointe: MILLOT Nadine

Trésorier: JACQUES Albert

Trésorier adjoint: PIGNIER Jean-Claude

Le nouveau Bureau étant installé, il fixe le calendrier des manifestations (V. ci-dessous). L'Assemblée générale est levée à 19 h.

ACTIVITES A VENIR

Samedi 29 juin 2013: Feu de la Saint Jean, Sardinade

Samedi 13 juillet 2013: Soirée lampions

Dimanche 1er Septembre 2013: Repas champçetre aux Cornettes

Samedi 26 Octobre 2013: HALOWEEN

Dimanche 17 noveembre 2013: Loto d'automne Dimanche 8 décembre 2013 Concyours de belote Szmedi 21 décembre 2013: Noël des enfants

Cette liste n'est pas limitative et pourra venir s'enrichir de manifestations complémentaires (une affiche sera distribuée à chaque manifestation). Le lieu des activités pourra être déplacé en fonction des travaux de la salle mul-

tiactivités.



Gomichons 2013

Animation par le groupe de danse **De Fontenoy**



St Martin Loisirs

Le Club des Joyeux Tamalous s'est transformé lors de l'A.G. de Janvier 2013 en St Martin Loisirs Il est ouvert à tous sans distinction d'âge

Le Club et ses divers ATELIERS:

Le Mercredi entre 14 et 18 h: ▶ Jeux de société

- ► atelier couture et tricot
- ▶ atelier déco

Le Samedi entre 15 et 19 h: tableaux.

► Atelier peinture à la Bibliothèque avec expo permanente de nos

Cette année, une soixantained'adhérents dont une quinzaine régulièrement le mercredi et 9 inscrits à l'atelier peinture.

Josette BEILLARD, membre du C.A.

Solange BOURGOIN, présidente

Michèle GAYAT, secrétaire adj.

Régine GIRAULT, trésorière adj

Bernadette HERMIER, vice-présidente

Giosèle LAURENT, présidente d'honneur

Daniel TAVERNIER, trésorier

Michel BOURGOIN, secrétaire



CALENDRIER 2013 DES MANIFESTATIONS

14 juin 2013 : Voyage d'une journée à Barbizon et au Moulin de Claude François à Dannemois.

7 Juillet 2013 : Kermesse et repas champêtre - Expo de nos objets - jeux pour petits et grands

- Jeu-concours photo - Lancer de noyaux de cerises

- Repas champêtre -

6 octobre 2013 : Méchoui

Repas de fin d'année à définir.



St– Martin Loisirs à la fête des Gomichons le 5 mai 2013

Le stand du Club



L'expo peinture à l'Eglise

SAINT-MARTIN Jes CHAMPS CYCUSME (S.M.C.C.)

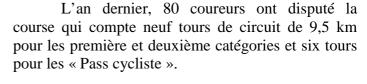


Prix 2012: le départ

L'association organise avec l'A.S.P.T.T. Auxerre pour partenaire, le Prix de la Municipalité le 15 Août, qui remplace la fête de la Saint-Louis. C'est depuis des lustres, avec les Gomichons, l'animation majeure de notre village



Cette course, une des plus anciennes et l'une des dernières courses cyclistes sur le département, fêtera cette année sa soixante septième édition.



Nous comptons sur les Saint-Martinois et tous les poyaudins pour venir assister le 15 août prochain à ce moment fort et soutenir les compétiteurs.



L'association recrute aussi; nous avons besoin de nouveaux volontaires pour étoffer l'équipe

soit comme dirigeants, soit comme « signaleurs », ouvreurs, accompagnateurs...

Nous comptons sur vous! Merci et bienvenue à tous!



Victoire!



Jean GUERVILLE

Le Président





Eté 1er avril - 31 octobre

	Market Comment	art comment and a second	Maria Maria			63						
Charny	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		14h-17h	9h-12h		9h-12h	14h-17h		14h-17h	9h-12h		9h-12h	13h30-17h30
Champcevrais			9h-12h				9h-12h			14h-17h	9h-12h	
Molesmes				15h-18h	100			15h-18h		15h-18h	10h-12h	14h-18h
St Amand	9h-12h				,9h-12h	14h-17h30					9h-12h	14h-18h
St Fargeau		14h-17h		14h-17h					9h-12h			14h-17h
St Sauveur	9h-12h				9h-12h			14h-17h			9h-12h	
Pourrain				14h-18h	9h30-12h					14h-18h	9h-12h	14h-18h
Toucy		14h-18h	9h-12h			14h-18h	9h3 0- 12h		9h-12h		9h-12h	14h-18h
Coulanges/ Yonne			9h-12h				9h-12h					14h-17h
Etais-la-Sauvin						14h-17h			9 h-12 h		9h-12h	

Hiver 1er novembre - 31 mars

Charny	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
			9h-12h			14h-17h		14h-17h	9h -1 2h		9h-12h	13h30-16h30
Champcevrais			9h-12h		4.1		9h-12h				9h-12h	
Molesmes				15h-17h				15h-17h		15h-17h	10h-12h	14h-17h
St Amand	9h-12h					14h-17h					9 h-12 h	14h-17h
St Fargeau				14h-17h			nne.		9h-12h			14h-17h
St Sauveur	9h-12h				9h-12h			14h-17h			9h-12h	
Pourrain				14h-16h	10h-12h					14h-16h	10h-12h	14h-16h
Toucy		14h-16h	10h-12h			14h-16h	10h-12h		10h-12h		10h-12h	14h-16h
Coulanges/ Yonne			10h-12h				10h-12h					14h-16h
tais-la-Sauvin						14h-16h			10h-12h		10h-12h	

Pour plus d'informations: Christèle Lesniak—03 86 74 27 77 ou cristèle.lesniak@smpuisaye.fr Syndicat Mixte de Puisaye-Tel: 03 86 74 28 70 ou Fax: 03 86 74 28 74

AIDEZ-NOUS A FAIRE DES ECONOMIES DE PAPIER!

A l'avenir, si vous souhaitez recevoir le Bulletin municipal par **messagerie**, merci de nous communiquer vos nom, prénom et adresse é-mail à l'adresse suivante:

mairie-stmartindeschamps@wanadoo.fr

Merci de votre participation!

Et bien sûr le site officiel de votre commune:

http://www.saintmartin89.fr